

TEMPLOUX

== *infos* ==

SOUPER DU RFC TEMPLOUX SAMEDI 26 NOVEMBRE A PARTIR DE 19H00 A LA SALLE SAINT-HILAIRE



VENUE DE **SAINT-NICOLAS**
POUR NOS JEUNES JOUEURS
QUI RECEVRONT LEUR CADEAU

AMBIANCE MUSICALE
ASSURÉE APRÈS LE SOUPER



AU MENU
Apéritif

Boulettes tomates ou
cuisses de poulet
sauce liégeoise
(accompagné de frites)

Dessert
Café

Le tout au prix de 10 euros pour les enfants et 15 euros pour les adultes.
Réservation à remettre à un responsable du club POUR LE 15 NOVEMBRE.
Nous vous attendons nombreux.

Je soussigné

inscrit souper(s) boulettes tomates, soit enfant(s) et adulte(s)

..... souper(s) cuisses de poulet, soit enfant(s) et adulte(s)

A payer en espèces à un responsable du club ou à l'entrée. Toute réservation enregistrée devra être payée si le désistement n'est pas acté pour le 22.11.2011.

Talon-réponse à remettre au plus tard pour le 15 novembre 2011 à un responsable du club.



COMPAGNIE DE LA SIBÉRIE ROUGE

**HÉRON
ASCENDANT
RIVIÈRE**

**DIMANCHE
27 NOVEMBRE**

**SAINT NICOLAS
DONNE RENDEZ-VOUS
A TOUS LES ENFANTS**



La vie paroissiale en novembre



Dimanche 6 novembre: messe à 10 heures

Intentions: les familles François-Michel, Denet-François et Feller-Hubert - René Dethy et Jeanne Défense - Jules Leurquin, Rosa Fontaine, Emile Mathieu et Zoé Hanot - les familles Dujardin, Wième, Thonet et Neu - Albert Rouart et Marie-Louise Collignon.

Dimanche 13 novembre: messe à 10 heures

Intentions: les familles Bodson-Léonard et Delvaux-Lotin - Marcelle Feraux et la famille - Marie-Rose Thonon, René et Jean Leurquin - Maurice Sellier, Irma Gaillard et Pascale Sellier - la famille Henkinet-Differding et Zacharia - Hilaire, Anne-Marie et Philippe Delvaux .

Dimanche 20 novembre: messe à 10 heures

Intentions: Clément Engelinus et la famille - la famille Delchambre-Frochisse - la famille Poncin - les familles Paquet-Feraillie, Virlée-Paquet et Elise Paquet - Jules Feraux et Albert Gilson - René Marchal, Georges Serwy, Germaine et Nicolas Materne, Léonie Vandeloise, Victor Materne et Hortense Gérard .

Dimanche 27 novembre: messe à 10 heures

Intentions: les familles Filée-Baillien et Malek-Mansour-Mahmoudi - les familles Namur-Verreckt, Urbain-Hubot et Rodolfs-Dantinne et Martin Dantinne - Josée Jacques et Désiré Delvaux - la famille Knoden-Bomboir - le Père Christian Lamotte - Franz Leurquin et Denise Hortencia - Myriam Strépenne et Viviane Balzat.

■ Abonnement à L'Avenir en 2012

Si vous souhaitez vous abonner au quotidien *L'Avenir* à des conditions avantageuses, il est possible de le faire via la paroisse. Vous devez prendre contact avec Jeannine DETHY, rue Maniette, 17 (tél. 56.6389). Elle tiendra une permanence au presbytère les samedis 12 et 19 novembre de 10h.30 à 12 heures.



L'**équipe première** se comporte toujours de maître façon au soir de la huitième journée puisque Temploux est premier avec sept victoires et un match nul concédé face à Gembloux qui est le 2ème au classement. En outre, *les Aviateurs* présentent la deuxième meilleure attaque avec 27 buts marqués soit une moyenne de 3 buts par match et la deuxième meilleure défense avec 10 buts encaissés derrière Mazy qui n'en a encaissé que 9 et que l'on va rencontrer dans un match déjà très important le 30 octobre. Il s'avère que nos plus dangereux adversaires seront justement Mazy et Gembloux qui pointent à 5 points à l'issue du week-end du 16 octobre.

En **juniors**, l'équipe se comporte toujours très bien et se situe en milieu de classement. Il faut rappeler que l'aventure de la saison dernière qui les vit être champions ne pourra pas se reconduire vu que 4 joueurs sont montés et que le championnat est plus relevé que la saison passée.

Enfin, je ne pourrais pas terminer sans un mot sur nos petits **diablotins** qui se sont imposés 2-3 à l'Arquet après avoir été menés 2-0. De bonne augure pour le futur. L'équipe de nos petites têtes blondes sera présentée dans un prochain numéro.

Jean-Marie Desmet



NOVEMBRE

jeudi 10 novembre :

réunion du comité de quartier
sur la rue Maniette ◆ p. 6

lundi 21 novembre :

conseil communal à Namur

samedi 26 novembre :

lancement d'un groupe
d'achat commun ◆ p. 13

samedi 26 novembre :

souper du foot ◆ p. 1

dimanche 27 novembre : la ligue
des familles invite tous les enfants

▪ 15 h. *Héron ascendant rivière*
par la Compagnie de l'arbre rouge.
Spectacle familial à partir de 4-5 ans
primé aux Rencontres théâtre jeune
public de la Ville de Huy.
www.arbrerouge.be

P.A.F. 4 € (3 € pour les membres)

- Goûter après le spectacle
- Visite de Saint Nicolas

FOOT

R.F.C. Temploux en div. 4B

6 nov. (15 h.): RCFT - Bossières B

13 nov. (15 h.): Andoy B - RFCT

20 nov. (14 h. 30): RFCT - Ligny B

27 nov. (14 h. 30): Falisolle B - RFCT

DEVIETIS

ramassage PMC:

jeudis 3 et 17 novembre

ramassage papiers:

mardis 8 et 22 novembre

ENTREPRISE PARCS & JARDINS

Rémy REMACLE

chaussée de Nivelles, 212
Suarlée

tél. et fax 081 / 56.81.01

gsm 0475 / 58.71.57

remacle@tvccable.net

www.remyremacle.be



**Pour la
conception,
la réalisation
et l'entretien
de tous vos
aménagements
extérieurs**

*abattages, élagages dangereux,
tailles, terrassements, bordures,
allées, pavage & rognage,
semis pelouse, tonte,
plantations, scarification,
vente et pose de clôtures,
plans d'eau en polyester,
location de compresseurs
et sablage*

DEVIS GRATUIT

GENS DE TEMPLoux

Christian REKKO

A l'occasion du très beau week-end folklorique qui s'est déroulé à Temploux fin septembre, le local Christian RekkO fut mis à l'honneur avec la participation des fameux échasseurs namurois.

■ *Bonjour Christian, pourquoi cet honneur te fut-il rendu fin septembre ?*

Parce que je suis le tout premier vainqueur du très connu tournoi d'échasses qui se déroule durant les fêtes de Wallonie. C'est en 1967 que j'ai donc remporté la première échasse d'or.

■ *De quelle équipe faisais-tu partie ?*

Des Mélans (échasses noires et jaunes) qui représentent le centre de Namur au contraire des Avresses (échasses rouges et blanches) qui représentent les faubourgs de la ville. Dans beaucoup de combats, j'étais souvent le dernier représentant des Mélans mais comme il restait plusieurs échasseurs des Avresses, la victoire finale était compliquée.



Les échasseurs

L'historien wallon Félix Rousseau attribue l'origine des échasseurs au fait qu'au Moyen-Âge, à chaque crue de la Sambre, de la Meuse et de l'Houyoux, les rues de Namur étaient inondées. Les Namurois ont dès lors pris l'habitude d'utiliser des échasses pour se déplacer. Par la suite, les Namurois ont utilisé les échasses pour se défier entre quartiers. La plus vieille trace prouvant l'existence de combats d'échasses à Namur date de 1411, il y a juste 600 ans.

Le combat de l'**échasse d'or** est organisé le troisième dimanche de septembre, place Saint-Aubain, dans le cadre des fêtes de Wallonie. Le combat se déroule en deux temps: le combat général, suivi du bout-à-tôt. Lors du combat général, les Mélans et les Avresses engagent le combat en essayant de faire tomber le plus de joueurs de l'équipe adverse. Au fur et à mesure, les plus faibles sont éliminés et ne restent que les plus expérimentés. Le combat général est bien un combat d'équipe et le but est de faire tomber l'ensemble des représentants de l'équipe adverse.

Lorsqu'il ne reste plus qu'une des deux brigades, le combat continue entre les échasseurs restant. Le vainqueur est le dernier à rester debout sur ses échasses sans tomber. Il reçoit l'échasse d'or et fête son titre en dansant quelques instants sur une échasse. Il portera son titre pour un an avant de le remettre en jeu l'année suivante. Quant au dernier échasseur de l'équipe adverse, il reçoit l'échasse d'argent.

<http://www.echasseurs.org/>

■ *A quel âge as-tu débuté ?*

A l'âge de 12 ans en 1963, grâce à mon frère, déjà échasseur, auquel j'ai piqué sa paire d'échasses pour essayer. Je connaissais également Thierry Sinté, échasseur émérite, qui m'initia à ce sport.

■ *As-tu participé à de nombreuses représentations ?*

Oui, beaucoup dans la région mais aussi aux Pays-Bas. Je me souviens particulièrement d'une représentation au château de Namur à l'occasion de la venue du Président Tunisien de l'époque, Monsieur Bourguiba qui, à l'issue du combat, vint me féliciter pour ma pugnacité car, si je n'avais pas gagné, il faut dire que je fus à nouveau le dernier représentant des

Mélans sur les échasses contre sept ou huit Avresses qui eurent néanmoins moult difficultés à me faire chuter. Il paraît même qu'un article est paru dans un journal tunisien à ce sujet.

■ *Quand as-tu arrêté ?*

En 1973 car, avec mon travail qui n'était pas facile, je pris conscience de la dangerosité de cette discipline même si je ne déplore qu'un seul accident : après un crochet, mon échasse tomba lourdement sur.....un tambour pour rebondir dans ma figure ce qui occasionna quelques points de suture.



17 septembre 1967 - Félix Rousseau remet l'échasse d'or à Christian Rekkó

Jean-Marie Desmet

Rue Lieutenant-colonel Maniette

La Ville de Namur se propose de réaliser une réfection de la rue Maniette.

Selon nos dernières informations, le programme prévoit le ‘raclage’ de la route, les 27 et 28 octobre 2011 et la pose du revêtement les 2, 3 et 4 novembre 2011.

Quelques réflexions ont déjà été formulées à la Ville concernant des améliorations :

- le dispositif de ralentissement de la vitesse, les ‘berlinois’ proches de l’école, n’est pas idéal pour la diminution de la vitesse de poids lourds ; de plus il provoque des vibrations dans les maisons. D’autres dispositifs pourraient être réfléchis : le plateau avec passage pour piétons – la chicane – le rétrécissement - la plantation en vue d’un effet de porte ;
- afin de favoriser l’aisance et la fluidité de la circulation, il est suggéré d’inciter l’usager à se garer Place Madelin, grâce à un marquage du parking organisé ;
- sur une longueur de part et d’autre de l’école, il est intéressant de clarifier le stationnement, par exemple, une zone de dépose minute ;
- la réfection de la route est une opportunité pour rétablir les bordures et tenter de recueillir les eaux usées au croisement de la rue Lieutenant Colonel Maniette et de la rue Saint-Antoine.

L’amélioration principale que l’on peut espérer portera essentiellement sur le marquage au sol, qui se réalisera plus tard.

C’est pourquoi, le Comité invite les riverains et la population de Temploux à s’exprimer à ce sujet, au cours d’une réunion de travail à laquelle vous êtes conviés

le jeudi 10 novembre 2011 à 20 heures

en la salle des Aînés de la maison des associations (proche de la salle Saint Hilaire).

Schéma de structure

Le mercredi 12 octobre 2011, Monsieur Gavroy, Premier Echevin nous rendait visite, et communiquait des informations concernant le Schéma de structure de Namur, plus particulièrement pour Temploux.

Après avoir pris connaissance des documents, nous lui avons adressé nos réflexions, dont nous vous faisons part.

[Le plan de Temploux – horizon 2025](#)

- Le relief de la rue de la Blanchisserie se porte mal à accepter une zone de forte densification.
- Une attention serait utile quant au point de vue agréable que l’on a de la Rue des Rys, sur l’Eglise et la ferme de la Rue Sous-l’Eglise, n°2. Des bâtiments avec deux étages supprimeraient cette vue.

Les bourgades (classe B)

- Temploux sera une bourgade ; ce statut lui permettra de bénéficier d'une haute fréquence de bus (15'). Nous sommes intéressés par une activation au plus tôt de cette mesure TEC, en vue de favoriser l'arrivée d'habitants dans la bourgade.
- Sur le plan, nous observons que le centre d'activités de la bourgade, le long de la Chaussée de Nivelles, est réduit. Nous sommes partisans de rejoindre la réalité de terrain, et prolonger ce centre jusqu'à l'école de l'Etat sur Suarlée.
- Cadre physique et espaces publics
L'acceptation d'une division de maison est soumise à l'existence d'un logement familial, défini comme comprenant 3 chambres ou plus. Cette disposition nous paraît trop contraignante eu égard à la typologie des logements à Temploux. Le développement de logements se trouverait ainsi limité, et plus particulièrement empêcherait la personne âgée de diviser sa maison. Nous proposons donc 2 chambres comme critère.

Les ensembles résidentiels et l'habitat isolé (classe C)

- Cadre physique et espaces publics
Nous formulons la même remarque que celle faite pour la bourgade, et suggérons 2 chambres pour le critère de division.

Périmètre d'ensemble patrimonial de Temploux

- Espace public
La hauteur des points lumineux : 5 m, se traduira par une augmentation du nombre de points et donc des supports en trottoir. Nous invitons à garder la hauteur actuelle également.

Le Règlement communal d'urbanisme

- Dans le Périmètre d'ensemble patrimonial, nous sollicitons des prescriptions concernant les enseignes, identiques à celles du 'Centre ancien protégé'.
- Pour les enseignes lumineuses, notre souhait est une limitation de l'éclairage, en vue d'éviter les effets négatifs pour l'entourage à cause d'un éclairage puissant et de type toutes directions.

*André Stevelinck - Claude Sonnet - Ernest Massart - Gérard Vanaubel
Hubert Sauvage - Jacques Dewez - Jean Bernard Dupont - Jean-Bernard Beudels
Jean-Marie Allard - Myriam Gourdange - Xavier Cocu*



Je suis à la recherche de sponsors afin de prendre part à l'ultimate 12000 qui se déroulera au mois de juillet 2012 (www.12000-ultimate.com). Il s'agit d'un rallye touristique de 12000 km qui traverse vingt pays européens à bord du

véhicule personnel de prestige de chaque participant (Porsche pour ma part).

Plusieurs formes de sponsoring sont possibles.

Si vous pouvez m'aider, merci de me contacter : Jean-Christophe DAELMAN,
route de la bruyère, 2 à 5310 Eghezée - 0475/93.14.64

A votre avis

Bien qu'ayant pris beaucoup de plaisir à participer aux réflexions et réunions organisées par le Comité de Quartiers et Village de Temploux, (et soutenant évidemment à 200% les remarques formulées collégialement), j'avais également travaillé avec Valérie Déom et d'autres sur ces dossiers Schéma de Structure Communal (SSC) et Règlement Communal d'Urbanisme (RCU) au-delà du village de Temploux. De cette étude sont sorties, de manière plus globale, les remarques suivantes, que je me suis permis de transmettre à la Ville en complément du travail fait et centré sur Temploux. Ceci juste pour votre information.

1. Eco-mobilité

Nous sommes demandeurs de plus de bus (ne fut-ce que pour les bus scolaires ultra-dangereusement bondés). Le schéma prévoit des lignes structurantes et complémentaires, à renforcer.

Dans un même temps, nous entendons que les moyens des TEC sont limités. Or les TEC faisaient partie d'un Comité d'accompagnement, qui s'est réuni à 8 reprises.

Pourquoi n'a-t-on pas eu droit aux compte-rendus de ces réunions, nous permettant de connaître le degré d'engagement des TEC, alors que le recours accru au TEC est au cœur du projet éco-mobilité ?

Et quid de la coordination entre les TEC et la SNCB ?

2. Restriction à l'urbanisation

La zone bourgade (classe B) signifie une limitation de 15 à 25 logements/ha.

Parallèlement à cela, on parle également de « division excessive » d'immeubles, sans données chiffrées. Ces problématiques entraînent que certains terrains à bâtir, ne seront plus 'terrains à bâtir', et que certaines divisions ne seront plus possibles alors qu'elles l'étaient auparavant. (ex. à Temploux : la parcelle n°478t)

Quels sont les recours possibles, et en vertu de quelles règles seront-ils tranchés ?

Y a-t-il des mécanismes de compensation prévus ? Ou y a-t-il des revues de revenu cadastral à la baisse automatiques ?

3. Le commerce à Namur

Le schéma de structure ambitionne de rendre le commerce namurois plus attractif. Cela nous renvoie déjà au point 1 et aux problèmes d'évolution possible des TEC. De plus l'on ne peut faire toutes ses courses en bus. Or le plan ne prévoit pas de nouvelles places de parking, et force est de constater que le parking relais Saint Nicolas est sous utilisé.

De plus, l'on a confirmé lors de la réunion que certains feux, notamment ceux du bas de St Servais, sont réglés pour augmenter les problèmes de circulation et non pour fluidifier le trafic, et ce, afin de décourager les gens de prendre leur voiture !!

N' imaginez-vous pas que les Temploutois prennent toujours leur voiture et vont faire leurs courses, de manière plus agréable, à Gembloux, Louvain-la-Neuve, voire Charleroi ? N'y aurait-il pas lieu de revoir certaines choses en ce sens, afin d'éviter que le centre de Namur ne soit déserté en priorité par les namurois ? »

Si vous aviez des questions ou autres à propos du SSC ou du RCU, je suis toujours joignable !

Myriam Gourdange

NOUVEAUX PARE-CHOC
LAQUÉS NOIR PIANOBLACK



START&STOP
DIESEL 85 CV

AIR CONDITIONNÉ

AUTORADIO CD MP3

KIT MAINS-LIBRES
BLUE&ME™ & PORT USB

NOUVELLE FIAT PUNTO **MYLIFE**. SUPER ÉQUIPÉE

ECO TEST DRIVE DAYS
JUSQU'AU 30 NOV.



SEULEMENT
90 G/KM
ÉMISSION CO₂



15%
PRIME FISCALE



500€
SCOPORIS MAJOR

ET

0%
CREDIT

www.fiat.be



10.490€*. UN PRIX. UNE PAROLE.

* Prix catalogue de la Fiat Punto MyLife 1.3 Multijet 4 cylindres 85 CV: 16.000€ tvaic - remise Fiat: 3.070€ - prime fiscale: 1.940€ - Eco Bonus Wallon: 500€ = 10.490€. Prix valable jusqu'au 30/09/2011 avec immatriculation avant le 31/12/2011. Photo non contractuelle. Information environnementale A.R. du 19.03.04; www.fiat.be

CONSUMMATION MIXTE: 3,5 L/100 KM, ÉMISSION CO₂: 90 G/KM.

DONNEZ PRÉFÉRÉ à un sécuverf.

GARAGE VINCENT RENAUX
CHAUSSEE DE NIVELLES, 244 - TEMPLoux
TEL. 081 / 56 85 56

ECHOS D'ÉCOLE

Vivre la démocratie à l'école.

Dans notre projet d'établissement, nous avons décidé de mettre en pratique la démocratie à l'école, valeur inestimable dans notre société pour vivre en liberté et en paix.

Le conseil d'école :

Des élections ont eu lieu dans les classes de la 3ème maternelle à la 6ème primaire pour désigner un délégué. Ils seront donc 11 à représenter leurs camarades lors du conseil d'école que je présiderai une fois par mois. Divers sujets y seront abordés. Chacun pourra s'exprimer, écouter l'autre, donner son avis, exister au sein du groupe au nom de sa classe. Suite à ces réunions mensuelles, des décisions seront prises pour améliorer la vie à l'école.

Françoise Vanheule, directrice

La peine de mort vue au cours de morale en 6ème année

Troy Davis, coupable ou innocent ? Il est arrêté le 19 août 1989 en Géorgie (U.S.A.) pour le meurtre d'un policier Marc Mc Phail. Ce policier est intervenu dans une bagarre entre la victime d'une agression et un groupe de 3 personnes dont Troy Davis est censé faire partie. Le policier décédera de deux balles. Le procès a eu lieu en 1991, Davis, alors âgé de 20 ans, est condamné à mort sur base de 9 témoignages.

Un jeune noir, accusé de meurtre d'un policier blanc, en Géorgie, où le racisme est très présent, est un cas « réglé d'avance » .

Plusieurs années plus tard, 7 des 9 témoins se rétractent. L'arme du crime n'a toujours pas été retrouvée. Davis clame son innocence mais rien ne change pour lui. Beaucoup de personnes et d'associations se mobilisent pour défendre la cause de ce jeune homme. Il sera exécuté le mercredi 21 septembre par injection létale.

Troy Davis est et restera le symbole de l'erreur judiciaire et de la lutte contre la peine de mort.

Et vous, êtes-vous pour ou contre la peine de mort ?

Les élèves de 6è du cours de morale

Les élèves 6ème visitent le musée BELvue

Ce jeudi 6 octobre, ils se sont rendus à Bruxelles au musée BELvue : démocratie et histoire. Ils racontent...

« Après 2 heures de trajet... ouf, on arrive au musée ! Et là, découverte d'objets, d'images, de vidéos,... tout parlait de la Belgique. Nos professeurs nous répartissent alors en groupes de trois et nous attribuent à chaque groupe un couple royal sur lequel nous devons récolter un maximum d'informations en parcourant librement tout le musée.

Au bout d'1h30, à l'aide de marionnettes, nous présentions une petite saynète qui reprenait les caractéristiques de chaque personnage. C'est ainsi que nous avons découvert l'histoire de notre pays au travers de la monarchie...

Nous poursuivrons, en classe, les découvertes sur notre pays en abordant la démocratie et la citoyenneté. En bref, la journée était chouette, amusante et riche en découvertes.

Les élèves de 6è du cours de religion

Suite en page 12 ►►



Le d'Hélice

rue Capitaine Aviateur Jacquet, 44

Tél. 081/74.88.40

ouvert 7/7 jours

de 11h30 à 14h30 et de 18h à 21h30

Notre Sélection de Gibiers



Le duo de terrines chevreuil et lièvre
et ses confitures "maison" 12 euros



Le carpaccio de cerf à l'huile de noix 12 euros



Les croquettes au fromage de chèvre,
magret fumé et lit de roquettes 11 euros



La pièce de biche rôtie aux noisettes,
lit de pleurotes, déglacage au vieux porto 17 euros



Le filet de faisans à la brabançonne 15 euros



Le civet de marcassin "grand-mère" 14 euros



Le râble de lièvre crème ou poivrade 16 euros

La Direction Ainsi que Son équipe Vous Souhaitent
Un Agréable Moment Au D'Hélice.

Les élèves participent au pèlerinage des fêtes de Wallonie

Le dimanche 18 septembre, les élèves de troisième et quatrième années de l'école de Temploux ont participé au pèlerinage des fêtes de Wallonie. Voici un petit recueil de leurs impressions :

- ▶ François: *Aux fêtes de Wallonie, nos classes ont chanté deux chansons. J'ai envie de les chanter encore. Ce sont les chansons de la première et de la deuxième guerres mondiales.*
- ▶ Léa W.: *Je me suis bien amusée. On a chanté deux chansons. Si je retournais dans le passé, je me battrais aussi. Bravo à ceux qui se sont battus pour notre pays !*
- ▶ Coraline: *Aux fêtes de Wallonie, nous nous sommes rendus place Saint Aubain. Nous avons pu avoir un petit-déjeuner. Ensuite, nous avons chanté La Madelon et Le temps de cerises », puis nous sommes allés chercher un T-shirt. Nous sommes partis en car pour rejoindre le cimetière de Belgrade. Nous avons rendu hommage à tous ceux qui se sont battus pour nous. Certains enfants ont porté une fleur puis les drapeaux ont été levés par les Scouts.*
- ▶ Léa D.: *Nous avons déjeuné avec le Gouverneur place Saint-Aubain. Nous avons répété avec une chorale avant de partir au cimetière de Belgrade. Nous avons pris le bus avec 5 ou 6 échasseurs. Ils se sont arrêtés au pont et nous avons continué jusqu'au cimetière. Nous nous sommes placés sur scène. Nous avons re-répété. Après, toutes les personnes importantes sont arrivées. Nous avons chanté pour les combattants et sommes repartis.*
- ▶ Marion: *Bonjour, moi aussi, je suis très contente d'avoir pu fêter ça ! C'était si joli. Je suis aussi contente d'avoir pu chanter et d'être passée à la télévision. C'était génial !*



Une journée qui ne laisse pas indifférent et qui restera sans doute dans les mémoires...
C'est le moins que l'on puisse faire...

Les élèves de 3^e et 4^e années

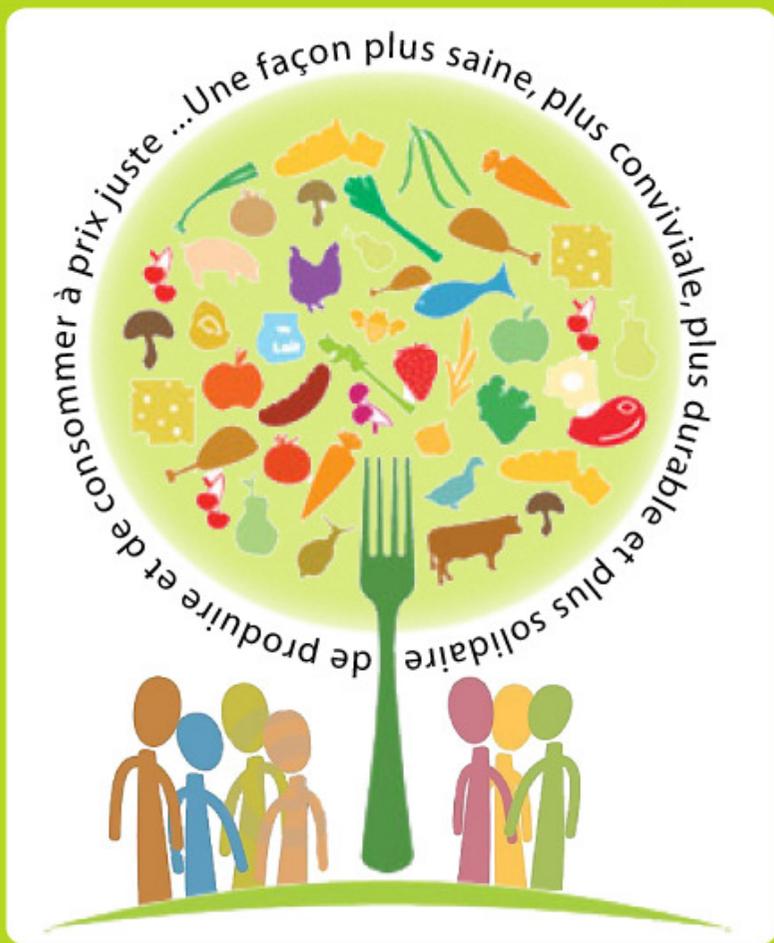
Rallye des Typlotains : super journée !

Cette année encore, le Rallye des typlotains a connu un très beau succès. Pour nous accompagner, les groupes folkloriques namurois étaient de la partie : Alfes, Echasseurs, Molons et sans oublier les masuis et les Cotelis jambois ! Ambiance assurée pour cette magnifique journée avec un soleil bien présent !!!

Suite en page 14 ►►

Lancement d'un **GROUPE D'ACHAT COMMUN** à Temploux

Renseignements et inscriptions: 0486-334963



SEANCE D'INFO le 26/11 de 10h15 à 12h30

au local des 3x20 - rue Lt Col Maniette
à gauche de la salle Saint-Hilaire

Les gagnants de cette année sont :

1. Les d'Sous l'église 96/109
2. Les 6 Rauw 94/109
3. Les Beudels 91,5/109 Bravo à eux !!!

Les perles rares du Rallye :

- Comment s'appelle la dernière partie d'un combat d'échasses ? *Le Bout-à-tout.*
- Que gagne le meilleur échasseur lors du combat du dimanche des Fêtes de Wallonie ? *Une tournée générale.*
- Qu'est-ce que des « trousses » ? *Des courgettes.*
- Combien de personnes assistent au combat du dimanche des Wallonie ? *Brâmint dès dgins.*
- Une petite fille dit à sa maman : *Maman, j'aimerais monter sur les échasseurs des échassiers s'il te plaît.*

Encore merci à vous pour votre participation et rendez-vous l'année prochaine.

Les responsables du rallye



Christina Brasseur

Pédicure médicale

*Soins à domicile et à son cabinet
rue du mai, 11 à Suarlée
(agrée par les mutualités)*

0477 58 48 93

- Pédicure médicale, manucure et soins de bien-être
- Traitement des crevasses, durillons, cors et pieds diabétiques
- Orthoplastie (orthèse en silicone)
- Orthonyxie (correction de l'ongle incarné)
- Onychoplastie (reconstitution de l'ongle)
- Massage du pied, French pédicure, soins "Balnéo"

Les pieds sont les piliers du corps humain, prenons-en soin !

Pose de vernis gratuite



Catherine Brunatto
ARCHITECTE PAYSAGISTE



www.catherinebrunatto.be
info@catherinebrunatto.be

Rue Bout du Village 69 Temploux
081 / 56 99 37 0476 / 96 39 96

Eric Balfroid

ARTISAN FERRONNIER

Rue Bout du Village 69
5020 TEMPLoux

 Grilles - Portails

 Garde-corps

 Restauration



081/56.99.37
0479/48.34.00

info@ericbalfroid.be
www.ericbalfroid.be

Pergolas 

Arceaux 

Automatisation 

Recherché: h/f souhaitant récupérer les frais de son compte à vue

 qui dit gestion futée de ses opérations bancaires, dit bonus banking

Comme des milliers de clients AXA Banque, apprenez à gérer astucieusement vos opérations bancaires. En effet, bonus banking vous permet de récupérer facilement vos frais bancaires chaque fois que vous choisissez d'effectuer vos opérations bancaires via nos distributeurs **selfservice** ou **homebanking**. Facile et simple.

Venez me voir à l'agence. Je vous expliquerai comment mettre à profit bonus banking et récupérer, année après année, les frais bancaires liés à votre compte à vue.

Bureau REMACLE R.

agent Axa Banque no cash

Rue Carrière Garot, 15 à Temploux

081/56 69 86 ou 081/56 77 19

rudi.remacle@portima.be

**Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 15h à 18h.**

Fermé le mercredi et le vendredi matin

706.0228 - 0810

AXA Bank Europe sa, Boulevard du Souverain 25, 1170 Bruxelles.

TEL 02 678 61 11 - FAX 02 678 82 11 - e-mail contact@axa.be

http://www.axa.be - IBAN BE67 7000 9909 9587

BIC AXABBE22 - N° BCE : TVA BE 0404 476 835 RPM Bruxelles

réinventons / la banque

